

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit	106110 Urethane Adhesive - Medium
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	la réparation automobile
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
1.4 Numéro d'appel d'urgence	CHEM TEL: +1-813-248-0593

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification  
conformément  
règlement (CE) no  
1272/2008

Sensibilisation respiratoire, catégories de danger 1  
Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1  
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2  
Cancérogénicité, catégorie de danger 2  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée, catégorie de danger 2  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique, catégorie de danger 3  
Toxicité aiguë (par inhalation poussières/brouillard), catégorie de danger 4  
Toxicité aiguë (par inhalation vapeurs), catégorie de danger 4

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

Pictogrammes



Mention d'avertissement Danger

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

<b>Mention de danger</b>	H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Conseils de prudence</b>	P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
<b>Informations supplémentaires sur les dangers (UE)</b>	EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.

**2.3 Autres dangers** donnée non disponible

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

Composant	Concentration	N CAS	(CE) No. 1272/2008	M-Factor	SCL
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate	95	101-68-8	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Carc. 2; H351	donnée non disponible	STOT SE 3- H335: 5% SKIN IRRIT. 2: 5%

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

			Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H335, H336 EUH208		EYE IRRIT. 2: 5% RESP. SENS. 1: 0.1%
Diphenylmethane Diisocyanate	5	26447-40-5	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H335, H336 EUH208	donnée non disponible	STOT SE 3- H335: 5% SKIN IRRIT. 2: 5% EYE IRRIT. 2: 5% RESP. SENS. 1: 0.1%

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation	donnée non disponible
Contact avec les yeux	donnée non disponible
Contact avec la peau	donnée non disponible
Ingestion	donnée non disponible
Auto protection du secouriste	donnée non disponible

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme	Voir la section 4.1
----------	---------------------

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux Docteur	Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.
------------------	---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Suitable extinguishing media	Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau et la mousse peuvent produire de l'écume si c'est un liquide qui brûle,
------------------------------	--

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

ce sont cependant des moyens pratiques d'éteindre l'incendie s'ils sont appliqués à la surface du feu. Ne pas diriger le jet d'eau sur le liquide chaud en train de brûler.

**Agents d'extinction non appropriés** donnée non disponible

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques d'incendie et / ou d'explosion** Le produit ne peut s'enflammer que s'il est préchauffé à des températures dépassant le point éclair, dans un incendie par exemple.

**Produits de combustion dangereux** Gaz carbonique, Oxyde de carbone

## 5.3 Conseils aux pompiers

**Méthodes et protection de lutte contre l'incendie** Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Utiliser des méthodes de lutte contre l'incendie adaptées aux produits environnants.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.

**Pour les secouristes** Aucune donnée.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** donnée non disponible

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** S'assurer que les mesures de nettoyage sont conformes à la norme d'OSHA (29 CFR 1910.120).

**6.4 Référence à d'autres sections** Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

## SECTION 7: Manipulation et stockage

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** No special handling requirements

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières incompatibles No special storage requirements

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** la réparation automobile

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Des valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
--------------	---------------	------------	------

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

## 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Il est probable qu'aucun contrôle ne sera exigé pour assurer un environnement confortable à l'opérateur.

## Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

<b>Appareil de protection des yeux/du visage</b>	Aucun
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Aucune information disponible
<b>Autre protection cutanée</b>	Pas normalement considéré comme présentant un danger pour la peau. Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, appliquer les règles d'hygiène. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune protection respiratoire n'est exigée dans des conditions d'utilisation normales.
<b>Dangers thermiques</b>	donnée non disponible
<b>Contrôles d'exposition environnementale</b>	donnée non disponible

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	liquide
<b>Couleur</b>	Beige
<b>Odeur</b>	Légermusty
<b>Seuil olfactif</b>	donnée non disponible
<b>pH</b>	donnée non disponible
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)</b>	donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	200
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	donnée non disponible
<b>Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité</b>	
<b>Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	donnée non disponible
<b>Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

<b>Pression de vapeur</b>	donnée non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	donnée non disponible
<b>Densité relative</b>	donnée non disponible
<b>Solubilité(s)</b>	donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	donnée non disponible
<b>9.2 Autres informations</b>	donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	donnée non disponible
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	donnée non disponible
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	donnée non disponible
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Agents oxydant forts
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun connu

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Chemical Name	Numéro CAS	DL50 Oral(e)	DL50 Dermale	CL50 Inhalation
donnée non disponible				

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

#### Corrosif/irritant pour la peau

pH	donnée non disponible
----	-----------------------

La classification est basée sur le pH et les éléments énumérés à l'article 3.

#### Des lésions oculaires graves ou d'irritation

pH	donnée non disponible
----	-----------------------

La classification est basée sur le pH et les éléments énumérés à l'article 3.

#### Sensibilisation respiratoire/ cutanée

EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

## Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## STOT - Exposition unique

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

## STOT - Exposition répétée

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

## Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12: Informations écologiques

---

**12.1 Toxicité** donnée non disponible

### Données sur l'écotoxicité

Chemical Name	Numéro CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
donnée non disponible				

**12.2 Persistance et dégradabilité** donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée

**12.4 Mobilité dans le sol** donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** donnée non disponible

**12.6 Autres effets néfastes** donnée non disponible

**12.7. Informations Complémentaires** donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Description des déchets pour produit usé</b>	Le produit utilisé ou mis au rebut ne devrait pas s'avérer dangereux.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Eliminer dans une décharge. L'élimination n'est pas soumise à une réglementation.
<b>Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets)</b>	donnée non disponible

## SECTION 14: Informations relatives au transport

---

### Transport terrestre:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	donnée non disponible
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	donnée non disponible
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	donnée non disponible

### Transport aérien:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	donnée non disponible
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	donnée non disponible
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	donnée non disponible

### Transport par mer:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	donnée non disponible
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	donnée non disponible
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	donnée non disponible

**14.5 Dangers pour l'environnement:** aucun

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** donnée non disponible



# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	EINECS	SVHC
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate	Y	N
Diphenylmethane Diisocyanate	Y	N

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** donnée non disponible

## SECTION 16: Autres informations

**Date de révision:**

**Abréviations clés ou acronymes utilisés:** donnée non disponible

**Références et sources de documentation pour les données clés:** donnée non disponible

**Liste du texte complet des Positions H en section 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 - Nocif par inhalation.  
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Conseils de prudence**

**Prévention**

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.

**Réponse**

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 7

à l'eau et au savon.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P304+P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## Stockage

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 - Garder sous clef.

## élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation